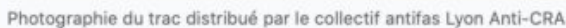


écrit par Christine Tasin | 25 juillet 2025

écrit par Christine Tasin | 25 juillet 2025



prouvant sur identité et leur statut afin de ne jamais les avoir sur eux...

Ce sont bien des guides anti-flic destinés à contrecarrer les décisions de Retailleau d'accroître les contrôles...

Bref, des guides faits pour empêcher tout bonnement les policiers de faire leur travail et, surtout, pour empêcher les clandos d'être obligés de quitter le territoire tout en attisant leur haine de la France et de l'autorité. Le tract ne parle-t-il pas de « rafles » à éviter ?

Bref, les antifas distribuent ouvertement des guides destinés à berner la police et les juges. Qu'attend Retailleau pour dissoudre Lyon Anti-CRA ? Quand l'objectif avoué d'une association est de s'opposer à la loi, d'en empêcher l'application, et de permettre à des délinquants (qui refuse la loi et qui refuse l'exécution de la loi est forcément un délinquant) elle doit être dissoute. On a vu des dissolutions pour bien moins que ça. Rappelez-vous la dissolution de *Génération identitaire* pour avoir organisé une opération anti-migrants entre l'Espagne et la France avec des pancarte et quelques autres leur ayant valu le qualificatif très grave d' »inciter à la haine », apparemment moins grave que les multiples incitations à tuer les juifs, les non musulmans, les homos... j'en passe et des meilleures dans le Coran.



Des activistes de Génération identitaire déploient une banderole où il est inscrit "Justice pour les victimes du racisme anti-blanc", place de la République à Paris, le 13 juin 2020. (THOMAS SAMSON / AFP)